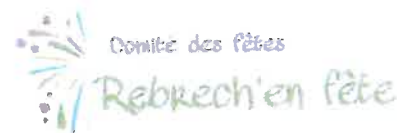


RÉSERVATION D'EMPLACEMENT POUR PARTICULIER

VIDE GRENIER DE REBRÉCHIE LE 12 AVRIL 2026

Organisé par le Comité des Fêtes REBRECH'EN FÊTE



A compléter par la personne physique qui sera présente : **Je soussigné(é)**

NOM -----PRÉNOM -----

Adresse -----

Code Postal -----VILLE -----

Téléphone -----Adresse électronique -----

Né(e) le ----- à (ville & département) -----

N° de la pièce d'identité ou passeport -----

Date de délivrance -----Préfecture de -----

N° d'immatriculation de mon véhicule -----

Souhaite réserver -----emplacement(s) de 4 mètres linéaires soit la somme de -----euros.

ET déclare sur l'honneur :

- De **ne pas être commerçant(e)**
- De **ne vendre que des objets personnels et usagés** (Art L310-2 du Code de commerce)
- De **ne pas participer à plus de 2 manifestations de cette nature au cours de l'année civile** (Art L310-2 du Code du Commerce)

Attestation devant être remise à
l'organisateur qui la joindra au registre
pour remise au Maire de Rebréchien

Fait à Rebréchien le -----

Signature

Ces renseignements sont obligatoires pour déclaration à la Préfecture.

- ✓ Installation sur le mail **UNIQUEMENT A PARTIR DE 6h30** - Emplacement de 4 mètres linéaires avec 1 seul véhicule. Si un 2nd véhicule, un parking est disponible à proximité.
- ✓ **Pour les véhicules de plus de 4 mètres prévoir 2 emplacements** (ceux avec remorques, utilitaires, camping-car, etc.)
- ✓ L'organisateur se réserve le droit de demander un supplément en cas de réservation inappropriée.
- ✓ Placement dans l'ordre d'arrivée, pas de réservation possible pour un participant arrivant plus tard.

TARIFS :

10 € par emplacement à régler à l'**inscription jusqu'au 3 AVRIL 2026** par chèque à l'ordre de REBRECH'EN FÊTE.

Ou **15 € si inscription le jour même**. Attention l'accès ne sera possible que selon les places restantes.

Bulletin et règlement sont à déposer soit à la superette **LE DEPANN'HEURE** place de l'église à Rebréchien, soit au 1 Rue du Soleil 45470 Rebréchien. Plus d'informations au 07.81.73.07.70. ou via rebrechenfete@gmail.com

L'exposant s'engage par cette attestation à laisser

l'emplacement vide et propre en partant (à partir de 16h30).

L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'incident.

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique.